

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 mars 2020

### Session ordinaire

**Absents :** Rachel NACHON donne pouvoir à Julie BAVEREL, Nathalie NUCIT, excusée.

**Convocation :** 02 mars 2020

**Secrétaire :** Marie-Hélène QUINNEZ

**Début de séance :** 20h00

Approbation du Compte-rendu du précédent conseil

Ordre du jour

### 1) URBANISME

- Point sur les dossiers en cours
  - PC 025 631 19 C0006 – Claude DEVAUX – 65 Grande Rue – Extension - Accepté
  - PC 025 631 19 C0007 – M. et Mme SOREL – 41 Grande Rue – Maison individuelle – Accepté
  - DP 025 631 20 C0002 – M. Emile NAVARRO – 81 Grande Rue – Abri de jardin – acceptée
  - DP 025 631 20 C0003 – Emmanuelle DEVAUX – Route de Quingey – Fermeture terrasse – acceptée
  - DP 025 631 20 C0004 – Yannick VIPREY – 1 Bis Rue de l’Eglise – Véranda – en cours d’instruction
  - DP 025 631 20 C0005 – Yannick VIPREY – 1 Bis Rue de l’Eglise – Pergola – en cours d’instruction
  - DP 025 631 20 C0006 – Au Doubs Repos – Route de Quingey – Piscine – en cours d’instruction
- Institution de déclaration préalable pour démolition en zone Ua du PLU

Le Maire expose à l’assemblée qu’afin de préserver la bâti ancien dans le cœur du village, il serait judicieux de soumettre les démolitions à autorisation, dans le cadre du PLU couvrant le territoire communal qui est approuvé par le conseil communautaire du Grand Besançon Métropole.

Le conseil municipal après délibération, et à l’unanimité, décide d’instituer le permis de démolir pour toute démolition en zone Ua du PLU.

### 2) Vote des comptes administratifs 2019 budget principal, CCAS et Lotissement et affectations des résultats

Julie BAVEREL, adjointe aux finances, présente les comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes. Le Maire, Jean-Paul PECAUD, se retire. Chantal DERAY, doyenne du Conseil Municipal, fait procéder aux votes des comptes administratifs 2019

#### Budget principal

EXECUTION DU BUDGET		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et litres)	Section de fonctionnement	A	292 541.53	G	366 814.47
	Section d'investissement	B	72 154.10	H	79 104.30
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	119 758.46
	Report en section d'investissement (001)	D	60 865.72	J	
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	425 561.35	= G+H+I+J	565 677.23

  

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	E	0.00	K	0.00	L
	F	0.00			
TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		= E+F	0.00	= K+L	0.00

  

RESULTAT CUMULE		Section de fonctionnement		Section d'investissement	
	= A+C+E	292 541.53	= G+I+K	486 572.93	
	= B+D+F	139 019.82	= H+J+L	79 104.30	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	425 561.35	= G+H+I+J+K+L	565 677.23

#### CCAS

Section de fonctionnement : Dépenses : 563.07.00 €

Recettes : 500.00 €

Section investissement : Dépenses : 0.00 €

Recettes : 0.00 €

#### LOTISSEMENT

Section de fonctionnement : Dépenses : 00,00 €

Recettes : 00.00 € (excédent de fonctionnement 2018 : 445,70 €)

**Excédent de fonctionnement : 445.70 €**

Section d'investissement : Dépenses : 0.00 €

Recettes : 0.00 €

**Résultat d'investissement : 0.00 €**

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve les comptes administratifs 2019 du budget principal et des budgets annexes

### Affectation des résultats – Budget communal

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	74 272,94 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	119 758,46 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	194 031,40 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	-53 915,52 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E -53 915,52 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 194 031,40 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	53 915,52 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	140 115,88 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

### Affectation des résultats – Budget CCAS

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<b>A Résultat de l'exercice</b> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	50,00 €
<b>B Résultats antérieurs reportés</b> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	63,07 €
<b>C Résultat à affecter</b> = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	413,07 €
<b>D Solde d'exécution d'investissement</b>	0,00 €
<b>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</b>	0,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0,00 €
<b>AFFECTATION = C</b>	=G+H 413,07 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	0,00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	413,07 €
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (5)</b>	0,00 €

Après délibération, à l'unanimité des votants, le conseil municipal approuve les affectations des résultats du budget principal et du budget CCAS 2019.

### 3) **Concordance des comptes des gestion 2019 du receveur municipal avec les comptes administratifs 2019**

Après délibération, et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal valide la concordance des comptes de gestion du receveur municipal avec les comptes administratifs 2019.

### 4) **Rapports des commissions et délégations**

SIVOS : le compte administratif a été voté

SIVOM : le compte administratif a été voté / un tracteur a été acheté / une embauche supplémentaire

### 5) **Questions diverses**

Point sur l'organisation des élections

La fibre a été installée à la mairie

Fin de séance : 21h10